

## Description détaillée

### La charia féministe :

#### Repenser Aïcha – la messagère du prophète de l'islam

##### Objectifs

Les musulmans mettent au défi le multiculturalisme canadien. Au cours des deux dernières années, au moins trois importants débats nationaux ont concerné les musulmans et les limites du multiculturalisme au Canada. Il y a eu la controverse entourant le port du niqab au cours d'une cérémonie de remise des certificats de citoyenneté, et ce sujet a dominé les élections fédérales de 2015. Puis, la motion M-103 a été déposée par la députée Iqra Khalid, ce qui a entraîné un débat parlementaire houleux au sujet du racisme systémique, de la discrimination religieuse et de l'islamophobie. Plus récemment, le Québec a adopté le projet de loi C-62 en vertu duquel les femmes musulmanes peuvent se voir refuser l'accès aux services publics si elles portent le niqab. À l'extérieur du Canada, les musulmans et l'islam sont politisés de diverses façons, on n'a qu'à penser à l'interdiction d'entrée aux États-Unis imposée aux ressortissants de pays musulmans, à la question du multiculturalisme et des musulmans au Royaume-Uni, à l'interdiction de construire des minarets et de porter le niqab en Suisse, en Belgique et en France, à l'interdiction de conduire pour les femmes qui portent le niqab en Allemagne et la liste continue.

En ce moment historique, il est urgent de parvenir à deux choses : 1. avoir une sérieuse discussion interne parmi les musulmans sur ce que cela signifie d'être un musulman contemporain qui vit dans un monde où l'islam est hautement politisé; 2. écouter et apprendre des musulmans sur leurs façons de naviguer entre leurs identités religieuses et leurs identités nationales, ethniques, raciales, sexuelles, des classes et autres.

Afin de répondre à ces deux besoins, ce projet a pour but d'examiner les enjeux et les occasions qui se présentent aux musulmans contemporains dans des contextes minoritaires et majoritaires alors que l'islam est repensé et réformé pour répondre aux besoins d'une communauté de croyants en évolution constante. Ce projet permet également d'examiner les débats musulmans internes à l'égard du genre et de l'islam pour encourager le dialogue sur la portée et les limites des normes islamiques à l'époque contemporaine. Ce projet s'appuie sur une approche interdisciplinaire afin d'imaginer et de faire de la place à une *charia féministe* qui tient compte des croyances des musulmans contemporains en constante évolution, remet en question les conceptions étroites de la piété musulmane à l'intérieur et en dehors de la communauté musulmane et éclaire les politiques relatives aux droits des musulmans et à la citoyenneté.

Ce projet est unique et novateur pour de nombreuses raisons. Il réunit des champs d'études qui sont souvent isolés les uns des autres, y compris l'histoire, la science politique, le droit, la religion, la théorie des genres, la politique publique et les études islamiques. Ces disciplines seront mises à contribution pour chaque étude de cas.

##### Introduction

Les lois reposent sur des récits (Dupret et Drieskins 2008; Farber et Sherry, 2003), alors il va sans dire que la loi islamique est fondée sur des récits portant sur les plus anciennes communautés musulmanes en Arabie au VII<sup>e</sup> siècle (El-Hibri, 2010). On pourrait logiquement

s'attendre à trouver Mahomet, le prophète de l'islam, comme personnage principal de ces histoires. Cependant, c'est Aïcha, sa plus jeune femme, qui occupe le devant de la scène en tant que principale protagoniste des nombreux récits qui ont encadré les lois islamiques (Spellberg, 1994). Son personnage est particulièrement essentiel aux lois qui sont devenues litigieuses à l'ère moderne. Ces lois, dans leurs conceptions médiévales, ont été fondées sur des hypothèses patriarcales à l'égard du genre pour habiliter et privilégier l'homme, tout en paralysant et en empêchant la capacité d'agir des femmes (Spectorsky, 2010). À l'époque contemporaine, où des millions de musulmans croient en un islam qui valorise l'égalité entre l'homme et la femme, les lois islamiques patriarcales sont soumises à des pressions croissantes pour être réformées et refléter les croyances musulmanes (Welchmann, 2004).

Ce qui est déterminant dans ce projet de réforme des lois islamiques vers l'égalité des sexes ce sont les récits égalitaires qui justifient et appuient l'incarnation égalitaire des lois islamiques (Mernissi, 1991; Tucker 1998). La création d'un récit féministe d'Aïcha, dont l'exemple joue un rôle de premier plan dans l'histoire en fonction de laquelle les lois sexospécifiques sont encadrées, est essentielle pour une réforme du caractère juridique de l'islam (Afshar, 1996). Mon projet de recherche examine les récits d'Aïcha issus de la période prémoderne pour soutenir les lois patriarcales islamiques. Il permet également d'étudier les débats musulmans modernes à l'égard de ces lois et de proposer des stratégies pour repenser Aïcha afin de concevoir un nouveau récit pouvant encadrer les lois islamiques sur l'égalité des sexes. Les six débats contemporains sur lesquels repose ce projet et dont la généalogie narrative de chacun remonte à Aïcha sont : i) le pouvoir religieux et politique des femmes; ii) le témoignage des femmes; iii) la polygamie; iv) le mariage d'enfants et les tests de virginité; v) la calomnie et les châtiments corporels liés aux rapports sexuels illicites; vi) la violence familiale.

### Contexte

Certaines des questions les plus contestées dans le monde musulman gravitent autour du genre. Dans mon récent ouvrage, *Domestic Violence and the Islamic Tradition: Ethics, Law and the Muslim Discourse on Gender* (La violence familiale et la tradition islamique : l'éthique, les lois et le discours musulman à l'égard des genres), j'ai démontré comment la nature patriarcale de la tradition islamique précoloniale engendre des problèmes pour les musulmans contemporains qui veulent créer une vision des genres égalitaire au sein de l'islam (Wadud, 1996; Chaudhry, 2014). Puisqu'ils ne peuvent pas ancrer leur vision égalitaire de l'islam dans les pouvoirs conférés par la « tradition islamique », leurs allégations qui font autorité sont fragilisées. Ainsi, ils sont confrontés à ce que j'appelle un « dilemme égalitaire-autoritaire », dans lequel une vision égalitaire des genres dans l'islam doit trouver un moyen de s'enraciner dans la tradition islamique, même si elle s'écarte des valeurs fondamentales de cette tradition, à savoir le patriarcat (Chaudhry, 2014).

Le dilemme égalitaire-autoritaire s'intensifie dans la loi islamique, car la loi rend concret ce qui pourrait autrement être considéré comme un simple débat théorique. Ainsi, les enjeux dans la loi islamique sont considérables, notamment à l'égard des débats juridiques sur les questions du genre. C'est dans le cadre de ceux-ci que les récits juridiques islamiques de nature patriarcale et précoloniale sont édictés par les membres du clergé traditionnel et contestés par les idées contemporaines préconisées par les féministes islamiques pour l'égalité des sexes (Mir-Hosseini, 2015). Puisque le patriarcat et l'égalitarisme s'excluent mutuellement, le débat introduit une relation binaire qui, de toute évidence, est irréconciliable entre le clergé traditionnel

et les féministes contemporaines ainsi qu'entre les mouvements politiques libéraux et conservateurs. Cependant, les féministes musulmanes offrent un cadre permettant à la notion « islamique » et « féministe » de ne pas être en conflit l'une avec l'autre, mais plutôt de s'appuyer mutuellement afin de créer une vision d'un islam féministe. Ce faisant, elles doivent développer un contre-discours qui favorise la justice entre les sexes et qui soit enraciné dans la tradition islamique. Il y a là un sentiment d'urgence à accomplir cette tâche, car les répercussions juridiques de ce débat touchent les droits des femmes et leur qualité de vie de façon tangible et incarnée.

Plusieurs érudites ont souligné la nécessité d'un contre-discours dans la réforme des lois islamiques patriarcales (Moghissi, 1999; Shaikh, 2010), mais celui-ci se fait attendre. Ce projet proposé représente une étape importante vers la création d'un solide contre-discours islamique égalitaire des genres. En examinant les origines des récits patriarcaux dominants et en retraçant leur évolution, je soulignerai le lien entre les récits patriarcaux et les lois et politiques patriarcales. Puis, je formulerai des recommandations stratégiques sur la façon dont un contre-discours précis d'Aïcha peut contribuer à une réforme de l'égalité des genres dans le monde musulman.

Ce projet s'harmonise directement avec trois des thèmes de la Fondation : les droits de la personne, la citoyenneté responsable et le Canada dans le monde. Par ce projet, le Canada se positionne comme chef de file dans la production du savoir islamique féministe ancré dans les expériences et les communautés musulmanes. Par ailleurs, le Canada est, à de nombreux égards, un endroit idéal pour une telle production du savoir.

La *charia féministe* est un projet relatif aux droits de la personne axé sur la justice entre les sexes. Ce projet s'implante au croisement de la pensée juridique et religieuse afin de formuler un récit religieux qui soutient le changement juridique en faveur de la justice entre les sexes dans le langage de la religion et des droits de la personne. Ainsi, il examine les pratiques musulmanes limitatives, tout en donnant une voix aux musulmans qui s'opposent à une telle exclusion et encouragent l'égalité des sexes.

La *charia féministe* encourage la citoyenneté responsable de manière importante. Elle offre aux pays majoritairement musulmans, notamment ceux qui ont eu recours au raisonnement religieux pour s'opposer à la législation sur l'égalité entre les sexes, des motifs religieux pour offrir le même statut juridique aux femmes qu'aux hommes et octroyer les pleins droits de citoyenneté aux femmes musulmanes. Dans les pays à minorité musulmane, où les musulmans ont la possibilité de suivre diverses interprétations de la loi islamique dans leur vie quotidienne, ce projet offre un raisonnement juridique islamique qui soutient l'égalité entre les sexes. Il peut être utilisé pour façonner la rhétorique et la pratique dans les foyers et les collectivités.

### Méthodologie

La tradition juridique islamique avec son patriarcat manifeste ne se prête pas facilement à un projet réformiste (Ali, 2006; An-Naim, 2010). Cependant, en repensant les récits fondateurs qui soutiennent et justifient les lois, les féministes peuvent s'enraciner dans la tradition sans être liées par ses lois précises. Dans cette entreprise, Aïcha joue un rôle spécial, car les constructions

d'Aïcha sont au centre des débats les plus controversés dans le monde musulman (Mazrui, 2014). En considérant le fait que les six débats à l'étude découlent directement de la biographie d'Aïcha : elle était l'épouse enfant de Mahomet; elle a vécu dans une union polygame avec Mahomet durant toute sa vie conjugale. Elle a été accusée d'adultère au début de son adolescence, ce qui a précipité la loi sur les rapports sexuels illicites. Elle aurait apparemment dit que Mahomet n'avait jamais battu ses femmes et aussi qu'il l'avait frappé tellement fort que cela lui avait occasionné des souffrances. Son statut en tant que deuxième émettrice la plus prolifique de l'héritage de Mahomet conteste l'injonction coranique voulant que le témoignage de deux femmes soit l'équivalent de celui d'un seul homme. Par ailleurs, l'exemple d'Aïcha, après le décès de Mahomet, comme enseignante religieuse importante et chef d'une armée musulmane, soulève des questions à l'égard de l'autorité politique et religieuse de la femme (Abbott, 1942; Chaudhry, 2015).

Les récits entourant chacun de ces moments dans la biographie d'Aïcha en font d'elle un personnage très contesté, tant sur le plan historique que contemporain. Dans la période médiévale, les constructions d'Aïcha servaient à justifier les lois islamiques patriarcales, et son histoire a été utilisée pour définir l'idéal de la féminité. À l'ère moderne, l'exemple d'Aïcha est cité comme motif pour intégrer des lois patriarcales dans les codes juridiques de plusieurs pays majoritairement musulmans. On fait appel à son exemple pour justifier la polygamie, contrôler les choix sexuels, établir un rapport d'égalité entre le témoignage de deux femmes et celui d'un seul homme et exclure les femmes des postes de direction sur le plan religieux et politique (Semerdjian, 2008). Bien entendu, les pays majoritairement musulmans prennent des décisions politiques et juridiques variées en ce qui concerne chacune de ces questions (Davis et Robinson, 2006; Moosa, 2009). Quoiqu'il en soit, il s'avère important d'évoquer l'exemple d'Aïcha dans les débats publics sur ces lois et politiques, en outre que son utilisation fréquente comme obstacle majeur dans la réforme des lois vers l'égalité entre les sexes.

Dans le cadre de ce projet, j'aborderai chaque débat juridique lié à Aïcha de quatre façons. Premièrement, j'examinerai les constructions biographiques d'Aïcha dans les sources historiques, théologiques et des commentaires relatives à la loi. Deuxièmement, je me pencherai sur les façons dont on met à profit les constructions d'Aïcha dans la documentation juridique afin de justifier les lois islamiques patriarcales. Troisièmement, j'analyserai sa caractérisation évolutive dans les débats modernes de la place publique et la façon dont le discours religieux se recoupe avec la politique. Quatrièmement, je réfléchirai à des stratégies pour façonner un récit féministe d'Aïcha et considérerai les recommandations stratégiques pour chaque débat découlant directement de cette nouvelle conception narrative.

### Originalité et portée

Ce projet réduit l'écart entre le discours juridique médiéval musulman et les débats juridiques musulmans contemporains. Ces derniers continuent par ailleurs d'être fortement influencés par le discours médiéval. Ce faisant, je vais au-delà de l'étude des textes pour inclure les voix musulmanes contemporaines que l'on retrouve dans les médias (y compris les sources Web, audio et visuelles) et dans les lieux (notamment, les mosquées, madrasas, sites éducatifs religieux informels et communautaires et ONG). Ce projet reflète l'évolution de la dynamique des autorités religieuses dans les communautés musulmanes, en portant une attention particulière aux voix des érudits et des activistes musulmans, des musulmans non binaires ainsi que des femmes et des hommes. Par ailleurs, l'examen des principaux débats musulmans au sujet des genres sous

l'angle d'Aïcha fournira un contre-discours sur les stéréotypes dominants de l'islam comme étant intrinsèquement et irrémédiablement patriarcaux. Malgré le fait qu'Aïcha vécut et mourut au VII<sup>e</sup> siècle en Arabie, elle continue de captiver l'imagination de plus de 1,5 milliard de musulmans à travers le monde. En étudiant les constructions élaborées, complexes et vibrantes d'Aïcha par les musulmans au fil des siècles, ce projet brosera un portrait complexe des divers groupes qui ont créé Aïcha à leur image, la façonnant pour répondre à de nombreuses aspirations rivales. Il s'agit d'une étape nécessaire afin de comprendre de quelle façon Aïcha agit comme une héroïne pour chacun de ces groupes, y compris ceux qui font pression pour la création de lois islamiques sur l'égalité des sexes fondées sur des récits islamiques égalitaires.

### Activités et livrables

Au cours des trois premières années avec la Fondation, j'organiserai deux ateliers internationaux (au cours de la deuxième et troisième année). Ceux-ci examineront les récits existants sur Aïcha et seront axés sur les six débats juridiques à l'étude. Ils permettront d'imaginer de nouveaux récits pouvant soutenir les lois sur l'égalité entre les sexes dans chacun des six domaines. Ces ateliers internationaux seront des lieux de création du savoir dans le cadre desquels des discussions approfondies auront lieu sur les récits et politiques entourant chacun des six débats. Les ateliers internationaux sont essentiels à la vision de ce projet, car ils permettront d'obtenir divers points de vue pour formuler des commentaires sur mon projet de recherche et favoriser la mobilisation des connaissances. Compte tenu de la nature politique de mon projet de recherche, je veillerai à intégrer une approche intersectionnelle à mes travaux en invitant divers intervenants à prendre part aux discussions soutenues et approfondies.

Mes travaux de recherche seront largement diffusés pendant et après les ateliers. Les conclusions de ma recherche seront communiquées dans le milieu universitaire par l'entremise de présentations à des conférences ainsi que des articles à un seul auteur et cosignés qui seront publiés dans des revues spécialisées. Cette recherche sera communiquée durant des conférences internationales comme celles de l'American Academy of Religion, de la Middle East Studies Association et de la Society for Jewish, Christian and Muslim Ethics. Je soumettrai des articles en vue de leur publication dans des revues comme *Journal for the American Academy of Religion*, *Journal for the Scientific Study of Religion*, *Journal for the Feminist Study of Religion*. Je soumettrai au moins un article de la Fondation au cours de la période de ma bourse de recherche. Enfin, ce projet aboutira à un ouvrage qui sera publié par des presses universitaires.

Dans le milieu politique, je transmettrai mes conclusions aux décideurs politiques au cours de réunions et de conférences auprès d'organisations gouvernementales et intergouvernementales comme la Banque mondiale et les Nations Unies et d'ONG comme le Centre Carter, le programme *Social Justice and Inter-religious Engagement* (ISJIE) à l'Union Theological Seminary, le Conseil canadien des femmes musulmanes, Musawah et autres. Étant donné mon interaction à titre de commentatrice spécialiste, consultante ou conseillère auprès de chacune de ces organisations, je suis bien placée pour leur communiquer mes conclusions de recherche.

Le public sera mobilisé dans ce projet par l'entremise d'une série de pages en regard de l'éditorial. J'envisage de publier une page à cet effet pour chaque débat à l'étude. Il y a un intérêt général pour cela, puisque chaque chapitre est consacré à une question contestée au sujet du genre et de l'islam. J'envisage de publier ces pages en regard de l'éditorial dans des journaux nationaux comme *The Globe and Mail* et le *New York Times*. J'ai déjà publié des pages de la sorte, notamment dans *The Globe and Mail*, le *Vancouver Sun*, le *Toronto Star* et le *Chronicle Herald*. Je m'attends à ce que ces pages entraînent un débat et, par conséquent, fassent connaître davantage les conclusions de ce projet. Je suis engagée envers une telle mobilisation du public, car je considère que les chercheurs-boursiers ont la responsabilité morale d'enrichir le discours civique.

### Budget

	1 <sup>e</sup> année	2 <sup>e</sup> année	3 <sup>e</sup> année	4 <sup>e</sup> année	Total
Soutien professionnel (salaires, allocations, dégrèvement de cours)	20 000 \$	20 000 \$	20 000	20 000 \$	80 000 \$
Déplacements et participation (événements non liés à la Fondation, déplacements dans le cadre de la recherche, participation à des conférences)	5 000 \$	5 000 \$	5 000 \$		15 000 \$
Fournitures techniques et électroniques	2 500 \$	2 500 \$			5 000 \$
Transmission du savoir (atelier international)		20 000 \$	20 000 \$		40 000 \$
Divers (site Web, soutien au manuscrit)		5 000 \$	5 000 \$		10 000 \$
Administration universitaire 15 %					0 \$
Prix, 50 000 \$					50 000 \$
Événements de la Fondation, 25 000 \$					25 000 \$
Total :					225 000 \$

## Référence bibliographique

ABBOTT, Nabia. « 'A'ishah: The Beloved of Muhammad », Chicago, University of Chicago Press, 1942.

ABU-LUGHOD, Lila. « Do Muslim Women Really Need Saving? », *American Anthropologist*, 2002, vol. 104, n° 3, p. 783–90.

AFSHAR, Haleh. « Islam and Feminism: An Analysis of Political Strategies » dans Mai YAMANI. *Feminism and Islam: Legal and Literary Perspectives*, New York, New York University Press, 1996, p. 197-216.

ALI, Kecia. « Sexual Ethics and Islam », Oxford, Oneworld, 2006.

AN-NA'IM, Abdullahi. « Islam and the Secular State: Negotiating the Future of Shari`a », Cambridge, Massachusetts, Harvard University Press, 2010.

ARKOUN, Mohammed. « Discours islamiques, discours orientalistes et pensée scientifique », dans Edmund LEITES, et Margaret CASE (éd.). *As Others See Us: Mutual Perceptions, East and West Bernard Lewis* (numéro spécial), *Comparative Civilizations Review*, 1985-1986, p. 13-14.

DAVIS, Nancy J., et Robert V. ROBINSON. « The Egalitarian Face of Islamic Orthodoxy: Support for Islamic Law and Economic Justice in Seven Muslim -Majority Nations », *American Sociological Review*, 2006, vol. 71, n° 2, p. 167-90.

DUPRET, Bandouin, et Barbara DRIESKIN. « Introduction » dans B. DUPRET, et B. DRIESKIN, et A. MOORS. *Narratives of Truth in Islamic Law*, New York, I.B. Tauris, 2008, p. 9-24.

EL-HIBRI, Tayeb. « Parable and Politics in Early Islamic History: The Rashidun Caliphs », New York, Cambridge University Press, 2010.

FADEL, Mohammad. « Is Historicism a Viable Strategy for Islamic Legal Reform? The Case of 'Never Shall a Folk Prosper Who Have Appointed a Woman to Rule Them », *Islamic Law and Society*, 2011, p. 1–64.

FARBER, Daniel A., et Suzanna SHERRY. « Legal Storytelling and Constitutional Law: The Medium and the Message » dans P. BROOKSON, et P. GERWITZ. *Law Stories: Narrative and Rhetoric in the Law*, New York, Yale University Press, 1996, p. 37-53.

HAJJAR, Lisa. « Religion, State Power, and Domestic Violence in Muslim Societies: A Framework for Comparative Analysis », *Law & Social Inquiry*, 2004, vol. 29, n° 1, p. 1-38.

HIRSCHKIND, Charles. « The Ethical Soundscape: Cassette Sermons and Islamic Counter Publics », New York, Columbia University Press, 2006.

JONES-PAULY, Christina. « Gender Relations » dans R. PETERS, et P. BEARMAN. *The Ashgate Research Companion to Islamic Law*, Burlington, Vermont, Ashgate, 2014.

LAPIDUS, Ira. « A History of Islamic Societies », Cambridge, Royaume-Uni, Cambridge University Press, 2014.

*Candidature – lauréate 2017 : Ayesha S. Chaudhry*

- MAZRUI, Ali. « The Politics of Gender and the Culture of Sexuality: Western, Islamic, and African Perspectives », Lanham, Maryland, University Press of America, 2014.
- MERNISSI, Fatima. « The Veil and the Male Elite: A Feminist Interpretation of Women's Rights in Islam », Reading, Massachusetts, Addison-Wesley, 1991.
- MIR-HOSSEINI, Ziba. « Muslim Tradition and the Challenge of Gender Equality » dans *Men in Charge? Rethinking Authority in Muslim Legal Tradition*, Oxford, Oneworld, 2015, p. 13-43.
- MIR-HOSSEINI, Ziba. « Justice, Equality and Muslim Family Laws: New Ideas, New Prospects », dans Ziba MIR-HOSSEINI, et Kari VOGT, et Lena LARSEN, et Christian MOE (éd.). *Gender and Equality in Muslim Family Law: Justice and Ethics in the Islamic Legal Tradition*, Londres, Royaume-Uni, I.B. Taurus, 2013, p. 7-36.
- MOGHISSI, Haida. « Feminism and Islamic Fundamentalism: The Limits of Postmodern Analysis », Londres, Royaume-Uni, Zed Books, 1999.
- RAHMAN, Fazlur. « Islam and Modernity: Transformation of an Intellectual Tradition », Chicago, University of Chicago Press, 1984.
- RODED, Ruth. « Recreating Fatima, Aisha and Marginalized Women in the Early Years of Islam: Assia Djebar's Far From Medina » (1991), *Journal of Women of the Middle East and the Islamic World*, vol. 6, 2008, p. 225-253.
- SHAIKH, Sa'diyya. « Knowledge, Women and Gender in the Ḥadīth: A Feminist Interpretation », *Islam and Christian-Muslim Relations*, vol. 15, n° 1, 2004, p. 99-108.
- SPECTORSKY, Susan. « Women in Classical Islamic Law: A Survey of the Sources », Leiden, Pay-Bas, Brill, 2010.
- SPELLBERG, Denise. « Politics, Gender and the Islamic Past: The Legacy of 'A'isha bint Abi Bakr », New York, Columbia University Press, 1994.
- TAYLOR, Charles. « Modern Social Imaginaries », Durham, Caroline du Nord, Duke University Press, 2004.
- TUCKER, Judith. « Women, Family and Gender in Islamic Law », Cambridge, Royaume-Uni, Cambridge University Press, 2008.
- WADUD, Amina. « Inside the Gender Jihad », Oxford, Oneworld, 1996.
- WELCHMANN, Lynn. « Introduction » dans *Women's Rights and Islamic Family Law: Perspectives on Reform*, New York, Palgrave MacMillan, 2004.
- ZAMAN, Muhammad Qasim. « The Ulama in Contemporary Islam: Custodians of Change », *Princeton Studies in Muslim Politics*, Princeton, Princeton University Press, 2002.